

Mouez SAINT-THONAN

Contactez-nous

Mairie
1, place des noyers
29800 SAINT-THONAN
☎ : 02 98 40 13 33
✉ : mairie@saint-thonan.fr

Facebook.com/sainththonan
Site Internet : www.saint-thonan.fr

Horaires

Lundi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Mardi : 8h30 à 12h.
Mercredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Jeudi : 8h30 à 12h.
Vendredi : 8h30 à 12h / 13h30 à 17h.
Samedi : 9h à 12h.

Les élus à votre écoute

Le Maire

Marc Jézéquel > samedi de 10h à 12h
et sur rendez-vous.

Les Adjoints et leurs fonctions

Administration Générale (personnel communal - finances)

Bénédicte Mével > sur rendez-vous.

Vie associative - Animation

Pierre Annezo > sur rendez-vous.

Aménagement du Cadre de Vie (voirie - urbanisme - embellissement)

Anne-Laure Cann > sur rendez-vous.

Patrimoine et relations aux aînés

Hervé Bizien > sur rendez-vous.

Petite Enfance - Enfance - Jeunesse et relations avec l'école

Carole Guillerm > sur rendez-vous.

La Conseillère déléguée

Technologies de l'information et de la communication

Sylvie Marchaland > sur rendez-vous.

Le CCAS > sur rendez-vous.



Recyclerie Donner

une seconde vie
à vos objets

La Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas
s'engage avec les associations du territoire à réduire les déchets produits,
les réutiliser et les recycler.

Comment procéder ?

- 1 Déposer vos objets en déchèterie
auprès des agents d'accueil
- 2 Remise en état et valorisation des objets par
les associations « le Tri Porteur » et « la Recyclerie Ribine »
- 3 Dons ou ventes par les associations



Les associations

Le Tri Porteur

ZA St Eloi, rue des Glénans
(anciens locaux de l'Industrielle du Ponant)
PLOUEDERN

Dépôts des dons :
mercredis de 14h à 16h30 *

Dépôts et vente :
samedis de 10h à 16h00 *

* Horaires adaptés aux restrictions sanitaires actuelles

La Recyclerie Ribine

Malanty (ancienne forge)
IRVILLAC

Dépôts des dons :
Mardis, mercredis de 14h à 17h30 *
Samedis de 10h à 17h30 *

Boutique associative :
Mercredis de 14h à 17h30 *
Samedis de 10h à 17h30 *

Déchèterie : passage à l'heure d'été !

La déchèterie de Saint-Eloi à Plouédern change d'horaire à partir du 1er mars,
jusqu'au 31 octobre. Matin de 9h à 12h - Après-midi de 14h à 19h **.

Ouvert tous les jours sauf dimanches et jours fériés.

** Fermeture avancée à 18h00 avec le couvre-feu en vigueur.

Urbanisme

Déclaration préalable

Demandées :

- Pentraon, construction d'un carport.

Demandées et accordées :

- Chemin du Spernel, construction d'un colombier.
- Rue de Pen-ar-Quinquis, édification d'une clôture sur voie.
- Hameau des Merisiers, construction d'un carport.
- Kersaos, construction d'une piscine.
- Per Nevez, construction d'une extension d'habitation.
- Rue de Pen-ar-Quinquis, édification d'une clôture.
- Per Nevez, édification d'une clôture.

Permis de construire

Demandés :

- Pen-ar-Prat, construction d'une maison d'habitation.
- Créach Coadic, construction d'un hangar.

Accordés :

- Hameau de Mestalic, construction d'une véranda.
- Kerprigent, construction d'un carport.
- Pen Bouillen, construction d'un carport et d'un cabanon.

Vos droits et vos démarches administratives

service-public.fr

ou demarches.interieur.gouv.fr

ou finistere.gouv.fr

ou par téléphone au :

3939 « Allo Service Public »

(du lundi au vendredi 8 h à 20 h, samedi 8 h 30 à 18 h 00).

Directeur de publication : Marc Jézéquel.
Ont collaboré à ce numéro : Sylvie Marchaland,
Cathy Salaun.
Impression : Mairie de Saint-Thonan.

Détenteurs de porcs ou sangliers



La peste porcine africaine (PPA), est une maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers, sans danger pour l'homme mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine. La PPA circule dans plusieurs pays européens. La PPA se transmet par les animaux infectés, les matériels., et les personnes ayant été en contact avec des animaux infectés et aussi par les viandes et charcuteries issues d'animaux infectés.

Pour éviter d'introduire la PPA en France et réagir vite en cas de foyer, nous vous demandons conformément à la réglementation en vigueur de :

- Déclarer vos animaux : tout détenteur de porc ou sanglier (à titre professionnel, de consommation familiale ou d'animal de compagnie) doit déclarer et identifier ses animaux. Cette déclaration est obligatoire sur l'ensemble du territoire dès 1 seul animal depuis le 1er janvier 2019.
- La déclaration est à faire auprès de l'édE Finistère :

Contact : 02 98 52 49 63

<https://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine>

<https://www.platforme-esa.fr/>

Piégeage des rongeurs aquatiques nuisibles

Le Syndicat des Eaux du Bas Léon et le Syndicat de bassin de l'Elorn lancent un appel à bénévoles pour le piégeage des rongeurs aquatiques (rats musqués, ragondins).

Si vous êtes intéressés, des cages sont mises à votre disposition à compter du 1er mars 2021. Vous pouvez les retirer en contactant :

Le Syndicat des Eaux du Bas Léon
Kernilis

Le Syndicat de bassin de l'Elorn
Daoulas

Pour récompenser l'investissement des piégeurs, chaque prise est rémunérée par les syndicats.

Besoin de plus d'informations ? N'hésitez pas à nous contacter.

Café des aidants

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?



Café des aidants*

Pays de Landerneau-Daoulas

*Autour d'un café, venez échanger votre expérience avec d'autres aidants.

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge. Le CLIC organise des rencontres « café des aidants », à la Cimenterie le premier jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h autour d'un thème :

Jeudi 11 mars 2021 (2ème jeudi)

Conserver un lien « de qualité » à mon proche.

Contact : CLIC pays de Landerneau-Daoulas - 02 98 85 99 08 - clic@ccpld.bzh

Avis aux nouveaux habitants

BIENVENUE
à Saint-Thonan

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en Mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Calamité agricole gel - 5 et 6 mai 2019

Le Comité National des risques en agriculture s'est réuni le 20 janvier 2021 afin d'étudier la demande de reconnaissance en calamité agricole pour le département du Finistère, des dommages subis suite au gel des 5 et 6 mai 2019.

Les deux critères d'éligibilité :

- les pertes en pommes à couteau, pommes à cidre ou poires doivent représenter une perte supérieure à 30 % de la production physique théorique de la culture sinistrée.

- les pertes en pommes à couteau, pommes à cidre ou poires doivent dépasser 13 % de la valeur du produit brut théorique de l'exploitation.

Demande à déposer avant le 20/03/2021 auprès de la DDTM à Quimper.

Les imprimés sont à votre disposition à la Mairie ou en ligne sur le site de la Préfecture du Finistère : <https://www.finistere.gouv.fr/>

Enfance-Jeunesse

Comment s'inscrire ?

Pour les activités de la Maison de l'enfance, une réservation préalable est obligatoire.

Portail famille : <http://saint-thonan.portail-defi.net/>

maison.enfance@saint-thonan.fr ☎ 02 98 40 18 60 / 06 07 73 23 15

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Mois de mars

- Lundi 01/03 : Mjolnir de Thor - Tortue Ninja

- Mardi 02/03 : Paper Toy - Mission Ballons

- Mercredi 03/03 : Quizz Super pouvoirs - Les indestructibles

- Jeudi 04/03 : Course de Sonic - Photo Maton

- Vendredi 05/03 : Journée Pokémon

- Mercredi 10/03 : Bateau sur l'eau - La Bouée

- Mercredi 17/03 : Pieuvre Mauve - Pliage Gobeur

- Mercredi 24/03 : Tête de Pirate - Les Pieds dans l'Eau

- Mercredi 31/03 : Etoile de Mer - Le Jeu des Profondeurs



Relais Parents Assistantes Maternelles

La crise sanitaire ne permet plus au RPAM de maintenir ses permanences. Si besoin, contactez la conseillère qui vous proposera un rendez-vous téléphonique.

☎ 02 98 43 43 97 - 06 26 55 26 69

rpe.interco@enjeuxdenfance.fr

<https://www.enjeuxdenfance.fr/rpam/rpe-interco/>

Vie paroissiale

Messes du mois :

- Les samedis 6 et 20 mars à 18 h à Saint-Thonan.

Etat Civil

Naissances :

- Oscar DUBOS, né le 12 février à Brest.

- Héléane BENGHANEM, née le 17 février à Landerneau.

Services de santé



Docteur COLINAS

☎ 02 98 40 16 70

89, rue de Kerilis.

Consultations sur rendez-vous tous les jours de 8h à 20h, fermé le mercredi après-midi, le samedi après-midi (médecin de garde sur le répondeur).



Cabinet kiné Martine SIMON- POCHARD

Clément DELATTRE
Mélanie CARADEC

☎ 02 98 36 23 92

80, rue de l'église.

Ouvert du lundi au vendredi,
de 9h à 19h, sur rendez-vous.



Cabinet infirmier DESPAS-TREGUIER

☎ 09 83 29 39 08

2, place des noyers.

Soins à domicile et au cabinet 7j/7 sur rendez-vous. Prise de sang, injections, pansements, soins d'hygiène...

Pharmacies



Composer le ☎ 3237,
pour connaître la pharmacie de
garde.

Service Environnement

Les dates pour le ramassage des ordures ménagères (vert) et des recyclables (jaune).

Bac jaune : les lundis 8 et 22 mars.

Bac vert : les lundis 1^{er}, 15 et 29 mars.

Le calendrier complet est consultable sur : www.saint-thonan.fr ou www.pays-landerneau-daoulas.fr/collecte-des-ordures-menageres/

Déchetterie de St-Eloi - Plouédern :

Horaires d'été du 1^{er} Mars au 31 octobre 2021 du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h (18h00 avec le couvre feu).

Déchetterie de déchets verts à Pont ar Bellec - La Forest-Landerneau :

24h/24h - 7j/7j

Actualités des associations

Retrouvez les informations des associations en ligne :

www.courir-a-st-thonan.fr

cycloclubssaintthonan.jimdo.com

www.jsst.fr

www.facebook.com/sainthonik

lesraquettesthonanaises.weebly.com

club.quomodo.com/hand-saint-tho

Offres d'emploi

★ La commune de Saint-Thonan recrute :

- un(e) secrétaire général des services

> Plus de détail sur saint-thonan.fr

★ La ville de Landerneau

recrute :

- un(e) directeur.rice du pôle Vie sociale et du CCAS

- un agent d'état civil

- un(e) manager de centre-ville

> Plus de détail sur www.landerneau.bzh

★ La Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas recrute :

- un(e) directeur(trice) du pôle moyens généraux

- un(e) chef(fe) de projet « Petites villes de demain »

- des agents d'accueil touristique

> Plus de détail sur www.pays-landerneau-daoulas.fr/

Les Amis de la Bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent :

Les mardis et jeudis de 16 h 30 à 18 h,

Et les mercredis et samedis de 10 h 30 à 12 h.

Notre boîte de RETOURS reste à votre disposition en dehors des horaires d'ouverture.

La cotisation est de 15 € par an et par famille.

N'hésitez plus, venez nous rejoindre !

Pour la sécurité de tous, continuons à respecter les règles sanitaires (port du masque, distanciation sociale, désinfection des mains au gel hydroalcoolique ...). Bonne lecture !



Amis retraités du club,

nous vous souhaitons une bonne santé.

Notre bureau restreint (Président, trésorier et secrétaires) s'est réuni jeudi 18 février.

Après lecture du bilan financier et des activités de l'année 2020, il a été décidé de distribuer les cartes à nos adhérents gracieusement pour 2021.

Une réunion du Conseil d'Administration est programmée jeudi 8 avril à 16 h 00 à la salle polyvalente.

Dès que cela sera possible, nous vous communiquerons par voie de presse et par mail l'évolution de nos activités en fonction de la situation sanitaire. Prenez soin de vous et à bientôt.



UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Notre assemblée générale, d'abord reportée, est définitivement annulée, la situation sanitaire nous l'imposant. Notre fédération réclame les adhésions et les cotisations. Nous proposons à nos adhérents de déposer leur chèque d'adhésion de 20 € ou de 29 € (si journal) dans les boîtes aux lettres de :

Nicolas KERVILLA
265, rue de Pen Ar Quinquis
tél : 02 98 40 13 18

Jean-Pierre GOURIOU
7, place Saint Nicolas
tél : 02 98 40 13 03

Nous serions heureux d'accueillir d'autres sympathisants afin d'assurer et de perpétuer le devoir de mémoire. Avec nos remerciements.

Portes ouvertes



Les Compagnons du Devoir de Brest, organise des journées « portes ouvertes » 100 % numériques les **12 et 13 mars 2021** animés par webinaires présentés

en direct.

Les participants pourront s'inscrire à l'avance sur www.formezvousautrement.fr

La Maison Familiale de Plounevez-Lochrist organise le **vendredi 12** de 17 h à 20 h et **samedi 13 mars 2021** de 9 à 17 h, une journée « portes ouvertes » afin de présenter ses différentes filières de formation par alternance (4^{ème}, 3^{ème}, Bac Pro, CAP, formations courtes pour les professionnels) ☎ 02 98 61 41 30 - ✉ : mfr.plonevez-lochrist@mfr.asso.fr - www.mfr-strenan.com

En fonction de l'espace disponible, la Mairie se réserve le droit de réduire la longueur des articles.
Les annonces pour le bulletin du mois d'avril 2021 sont à déposer en Mairie ou par courriel pour le **15 mars 2021**